



Comité de parents du centre de services scolaire des Découvreurs 2021-2022

Le 17 novembre 2021, 19h30, vidéoconférence Zoom

Procès-verbal de la 2^e rencontre

Étaient présents (en gras)

<u>REPRÉSENTANT/REPRÉSENTANTE</u>	<u>ÉCOLE</u>	<u>SUBSTITUT/SUBSTITUTE</u>
M. Alexandre Pettigrew	École Saint-Michel	M. Philippe Martin
Mme Clémence Morin	École L'Abrisseau	Mme Aude Bourdon
Mme Cindy Marcoux	École du Campanile	
M. Denis Royer	École Des Coeurs-Vaillants	Mme Virginie Guilbert-Couture
Mme Geneviève Charest	École L'Étincelle/Trois-Saisons	Mme Reine Victoire Kamyap
M. Aurélien Dupuy	École Primevères/Jouvence	
M. Ghassen Mahfoudhi	École Marguerite-d'Youville	
Mme Isabelle St-Pierre	École Les Sources	
Mme Vivianne Blanchette-Dimeko	École Le Ruisselet	
M. Martin Corbeil	École Des Pionniers	M. Pierre-Luc Arbours
M. Martin Trudel	École Des Hauts-Clochers	M. Guillaume Picard
M. Heti Kaffel	Polyvalente de L'Ancienne-Lorette	
Mme Nathalie Simard	École Madeleine-Bergeron	
	École Notre-Dame-de-Foy	
M. Samuel Delvaux	École Filteau	Caroline Robert
M. Samuel Lafleur-Careau	École Fernand-Seguin	
M. Sébastien Boucher	École Sainte-Geneviève	Mme Émilie Fournier
M. Sébastien Pomerleau	École Saint-Mathieu	M. Jean Tittley
M. Stéphane Lapierre	Collège des Compagnons	M. Christian Lavoie
Mme Julie Veillette	École secondaire De Rochebelle	
Mme Syltiane Goulet	École St-Louis-de-France/St-Yves	M. Jérôme Lavoie
Mme Marilyne Lemay	École Les Bocages	Mme Valérie Savard
Mme Isabelle Langlois	Représentante du comité EHDA	
M. Christian Pleau	Directeur général	
M. Éric Beaupré	Directeur des services éducatifs	

Agit à titre de rédacteur de procès-verbal : M. Samuel Lafleur-Careau.

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 17 novembre 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 17 novembre 2021
- 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 octobre 2021

2. Interventions du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

- 3.1. Consultation sur la politique sur le passage de l'enseignement primaire au secondaire et du passage du 1er au 2e cycle au secondaire – Décision
 - 3.2. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et prévisions de clientèle – Présentation
 - 3.3. Consultation sur la désinstitutionnalisation de l'école St-Michel – Présentation
 - 3.4. Plans d'intervention – Information générale
 - 3.5. Information du directeur général
-

4. Affaires pour prise de décision

- 4.1. Budget 2021-2022 du comité de parents
- 4.2. Politique des frais chargés aux parents – Principes

5. Information des représentants et des comités

- 5.1. Présidence
 - 5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
 - 5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
 - 5.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec
 - 5.5. Autres représentants et comités
-

6. Plans d'intervention – Discussion

7. Interventions des membres

8. Fermeture de la séance

- 8.1. Prochaine réunion – 15 décembre 2021
 - 8.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par Mme Clémence Morin appuyée par M. Alexandre Pettigrew d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 octobre 2021

Aucun commentaire ni suivi n'est soulevé concernant le compte rendu du 13 octobre 2021.

Il est proposé par Mme Clémence Morin appuyée par M. Martin Trudel d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucune intervention du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur la politique sur le passage de l'enseignement primaire au secondaire et du passage du 1er au 2e cycle au secondaire – Décision

M. Beaupré rappelle que la politique est la responsabilité du centre de services scolaire, et qu'elle sera adoptée par le conseil d'administration. Anciennement ce document était une directive de la Direction générale appuyée sur le travail et les recommandations des services éducatifs. Les documents ont été présentés lors de la dernière rencontre et M. Beaupré répond aux questions des membres. Au fil des questions M. Beaupré clarifie le fonctionnement des unités et des décisions de passage ou de classification par les directions d'école en collaboration avec les intervenants qui travaillent avec l'élève. Il est aussi expliqué que le principe fondamental est d'agir tôt, au début du primaire, ce qui explique les taux de passage plus élevés en fin de primaire. Comme les élèves ne peuvent pas échouer deux fois, si un élève de 6^e année éprouve toujours des difficultés, les directions prendront la décision de procéder au passage de l'élève au secondaire avec des mesures particulières ou en classe spécialisée. Au fil de la discussion il est aussi clair que le sujet de la douance est très important aux yeux des parents et que ce sera un sujet à aborder plus tard dans l'année.

Il est proposé par M. Hetti Kaffel, appuyé par Mme Vivianne Blanchette-Dimeko, que le comité donne un avis favorable à la politique.

Adopté à l'unanimité

3.2. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et prévisions de clientèle – Présentation

M. Pleau présente le document Plan triennal de répartition et destination des immeubles et prévisions de clientèle. Il rappelle aux membres que ce document est adopté chaque année et sert à annoncer au public, aux partenaires municipaux et aux parents ce que le centre de services scolaire projette de faire de ses bâtiments au cours des trois prochaines années. Le plan de cette année propose le statu quo pour les 3 prochaines années. Les prévisions de clientèle du centre de services scolaire et du ministère viennent appuyer les choix actuels pour les immeubles.

Faisant suite à cette présentation, il est suggéré aux membres de regarder ce document avec leur Conseil d'Établissement, puisqu'ils ne sont plus consultés à ce sujet, et de possiblement soulever des questions lorsque l'avis sur le document sera adopté lors de la rencontre de décembre.

3.3. Consultation sur la désinstitutionalisation de l'école St-Michel – Présentation

M. Pomerleau explique que la désinstitutionalisation d'une école consiste à en faire deux établissements distincts. Dans les dernières années, les écoles Sainte-Geneviève et Notre-Dame-de-Foy, anciennement les écoles Du Versant, et les écoles Cœur-Vaillant et Du Campanile, ont réalisé ce processus.

M. Pleau explique que le processus a été amorcé en fonction de la croissance de clientèle dans les deux secteurs de l'école, régulier et de l'autisme, dans le but de convenir de ce qui servirait le mieux la clientèle des deux secteurs et l'équipe en place. Il y aura consultation publique et selon la réponse, une demande pourrait être transmise en ce sens au CA. Selon la direction générale, la seule différence serait d'avoir deux directions différentes au lieu d'une direction et d'une direction adjointe, ce qui ne représente pas un enjeu pour le centre de services scolaire. Les services aux élèves resteront les mêmes.

Selon les parents représentant le milieu, cette demande semble plus motivée par le secteur de l'autisme, mais ne semble pas que ce soit un besoin criant. Les enjeux soulevés sont la peur du milieu de perdre du support en ayant une direction affectée à des tâches plus administratives, l'éventuel déménagement possible du secteur de l'autisme et la perte d'attractivité du service de garde et de la fondation de l'école une fois désinstitutionnalisé. Le comité reviendra sur ce sujet pour proposer son avis à la suite des consultations publiques en décembre.

3.4. Plans d'intervention – Information générale

M. Beaupré présente le cadre de référence et toutes les composantes du plan d'intervention. En résumé, il s'agit d'un outil de concertation pour mettre en place des moyens afin d'aider les élèves qui ont des difficultés et des limitations pour cheminer vers la réussite. La démarche d'un plan d'intervention se déploie en 4 grandes étapes :

1. Collecte de données analyse de la situation
2. Planification des interventions
3. Réalisation des interventions
4. Révision du plan

La mise en place d'un plan d'intervention implique une grande collaboration entre parents, équipes-école, partenaires (CLSC, CRDI, IRDPQ, etc.) et direction d'école. Le parent est impliqué à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention et a un rôle à la maison en complémentarité avec les interventions mise en place à l'école. L'école peut mettre en place un PI sans l'aval des parents, mais pour donner de meilleurs résultats, les parents devraient participer activement, demander des précisions et signer le document pour témoigner de leur appui.

M. Beaupré propose deux documents et une capsule vidéo pour en apprendre davantage sur les plans d'intervention. Les liens sont fournis dans la dernière diapositive de sa présentation.

À la suite de questions posées par les parents, M. Beaupré précise que :

- Un élève peut avoir un PI sans être EHDAA, ni avoir de diagnostic précis
- Un diagnostic chez un élève n'implique pas nécessairement la mise en place d'un PI; ce qui détermine la mise en place du plan c'est la difficulté de l'élève à atteindre la réussite.
- Le plan d'intervention n'est pas mis en place selon la disponibilité des ressources, il est mis en place pour répondre aux besoins d'un élève.
- Les ressources demandées par les directions d'écoles sont identifiées et priorisées à partir de besoins observés dans leur milieu.

Autour de 20 % des élèves au centre de services scolaire ont un plan d'intervention.

3.5. Information du directeur général

Le directeur général fait une courte mise à jour sur les sujets d'actualité concernant le centre de services scolaire, notamment sur le bilan des cas de Covid, sur l'avancement des travaux d'installation des lecteurs de CO2 dans les classes et sur les travaux du CA.

Le ministère a rendu disponibles les paramètres pour des demandes pour l'amélioration des cours d'école, ce qui intéressera certainement plusieurs CE.

M. Pleau rappelle aux membres que le plan d'effectif est fragile, et que les ressources humaines sont constamment en recrutement. Pour l'instant, il n'y a pas de rupture de services, mais la pénurie de main-d'œuvre reste une grande préoccupation. Le centre de services scolaire travaille aussi présentement sur les balises de télétravail pour les emplois du centre administratif, entre autres afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de ces postes.

Des membres du comité se questionnent sur la possibilité d'intégrer dans une école une 6^e année en anglais intensif sur une partie seulement des groupes de 6^e année. La position du centre de services scolaire est de ne pas permettre cette concomitance dans les écoles, principalement en raison de la position délicate dans laquelle la direction doit se placer pour déterminer quels élèves auront accès ou non à l'option.

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Budget 2021-2022 du comité de parents

Reporté à la prochaine rencontre.

La trésorière du comité rappelle aux membres que des remboursements sont possibles par le comité lorsqu'ils ont besoin de se déplacer ou de faire garder leurs enfants pour les rencontres.

4.2. Politique des frais chargés aux parents — Principes

M. Pomerleau explique qu'avec la nouvelle gouvernance scolaire, le comité de parents est responsable de proposer les principes encadrant la politique des frais chargés aux parents. Il a été convenu avec le secrétariat général du centre de services scolaire de collaborer en partant des principes actuels de la politique. Le travail se fera à partir des idées du comité de parents et sera approfondi par un sous-comité pour proposer une version pour adoption lors de la rencontre de mars ou d'avril.

M. Pomerleau présente la politique actuelle qui semble à première vue relativement adéquate. Les grands principes de la politique actuelle sont :

- Accessibilité
- Pertinent raisonnable
- Excellence des services
- Parité entre les écoles
- Approche ouverte et transparente

Le sous-comité devra réviser la politique et ses principes et les membres du comité de parents soumettent quelques questions pour alimenter leurs réflexions.

- Lorsqu'un programme régulier porte un nom spécifique ou présente des options obligatoires, est-ce que les frais sont obligatoires ou y a-t-il une option gratuite ?
- Le passage vers des exercices sur support informatique ou sur des plateformes web force-t-il les parents à avoir à leur disposition un appareil et une connexion internet ?
- Au sujet de la capacité de payer des parents, comment on peut-on la mesurer ? Ce concept serait probablement à revoir à clarifier.
- Le principe de parité est présent dans la politique, mais est-il appliqué ?
- Il pourrait être intéressant d'intégrer un palier sur les 6 ans du primaire et les 5 ans du secondaire.
- Selon les milieux, il peut y avoir une grande disparité entre les enseignants au niveau du temps qu'ils ont pour chercher des subventions et des alternatives aux frais chargés aux parents.

Les volontaires pour participer à ce sous-comité sont : Mme Blanchette-Dimeko et Messieurs Corbeil, Lafleur-Careau, Pomerleau et Royer. Lorsque la date sera déterminée, tous les autres membres qui souhaiteront se joindre au sous-comité pourront le faire.

5. Information des représentants et des comités

5.1. Présidence

Le président informe les membres sur l'avancement de travaux du plan stratégique du comité et prévoit présenter les moyens de parvenir aux objectifs lors de la prochaine rencontre.

Les Loisirs Ressources recherchent des bénévoles pour s'impliquer sur leur conseil d'administration, une lettre a été transmise aux membres à ce sujet. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le président de l'organisme et se présenter à l'assemblée annuelle qui aura lieu le 22 novembre à 19 h au centre communautaire Claude-Allard, 3200 av. d'Amours.

Le 17 février prochain, le comité présentera une pièce de théâtre du Théâtre Parminou, un courriel d'informations sera envoyé aux membres avec plus de détails.

Dans les dossiers suivis par le CA, il y a notamment le projet de règlement des rapports annuels des CE qui sera disponible sous peu. Au sujet du projet de règlement sur les élections au CA, les informations actuelles prévoient un découpage du territoire à réaliser pour le 15 mars, les avis de désignation pour le 15 avril, la soumission des candidatures pour le 1er mai, des élections avant 1er juin et une prise d'effet le 1er juillet. Les territoires sans candidatures devront refaire un appel de candidatures et une élection. Cette année, il y aura 2 postes à pourvoir au CA.

Le gouvernement a toujours le projet de loi sur le protecteur de l'élève au feuillet et il est rappelé aux membres que le processus des plaintes est disponible sur le site du centre de services scolaire.

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Martin Corbeil présente aux membres les travaux actuels du conseil d'administration. Après chaque CA, un bulletin du CA en bref résume les principaux points discutés et les principales décisions prises. Ce bulletin est disponible pour les membres du comité de parents dans le canal Discord. Il rappelle aussi aux membres le processus de plainte et son importance afin de faire cheminer certains dossiers jusqu'à la direction générale ou au CA, le cas échéant.

5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDA

Mme Isabelle Langlois présente les travaux récents du Comité EHDA. Leur première rencontre a eu lieu le 3 novembre dernier et les membres de ce comité ont élu Mme Isabelle Tremblay comme présidente pour un 2^e mandat et Mme Isabelle Langlois comme représentante au comité de parents pour une 3^e année.

Les travaux en cours au comité EHDA sont, entre autres, l'organisation de conférences sur les difficultés de langages, sur le trouble du spectre de l'autisme, la surveillance des modifications de financement de l'école Madeleine-Bergeron et les consultations publiques sur la désinstitutionnalisation du secteur de l'autisme à l'école Saint-Michel.

5.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec

Les délégués participeront à une première rencontre en présentiel lors de la prochaine activité de la FCPQ, ils auront plus de détail à la prochaine rencontre. Les délégués rappellent aux membres que beaucoup d'activités d'information et de formations gratuites sont offertes par la FCPQ et seront diffusées sur les réseaux sociaux.

5.5. Autres représentants et comités

Aucun autre représentant sur des comités du CS n'avait d'informations à transmettre aux membres.

6. Plans d'intervention — Discussion

Ce point fera l'objet d'une discussion mercredi prochain, le 24 novembre, sur Discord. Comme l'expérience des parents semble différente d'une école à l'autre, un échange sur les plans d'interventions permettra d'identifier les principaux irritants actuels et de déterminer, s'il y a lieu, la nécessité de formuler un avis au conseil d'administration.

7. Interventions des membres

En lien avec le sujet de la douance et des élèves à haut potentiel, des membres soulignent que plusieurs mesures actuelles peuvent servir à offrir des services à ces élèves, par exemple la mesure 15027 des règles budgétaires de fonctionnement 2021-2024. Un exemple de modèle utilisé à l'école l'Arbrisseau se base sur le modèle du sport pour sortir des élèves de la classe et travailler avec une ressource spécialisée sur certains aspects à développer avec ces élèves. Au fil de la discussion, les membres constatent que le processus et les services possibles ne sont pas clairs pour les parents, même lorsqu'il y a un diagnostic de douance, ce qui est mis en place dans les écoles ne semble pas uniforme. Le sujet de la douance sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

8. Fermeture de la séance

8.1. Prochaine réunion – En présence — 15 décembre 2021

La prochaine rencontre se déroulera en présence, les membres y seront invités plus tôt pour réseauter, discuter et manger ensemble.

8.2. Levée de la séance

La séance est levée à 23 h sur une proposition de M. Alexandre Pettigrew appuyé de Mme Clémence Morin.

Adopté à l'unanimité